

Pantin, le 25 octobre 2019

Information riverains

Quartier Petit-Pantin / Les Limites

Objet : Travaux de voirie rue Lépine

Madame, Monsieur,

À compter du lundi 4 novembre 2019, la Ville entreprend des travaux de requalification de la rue Lépine, pour une durée prévisionnelle de 4 mois. Ces travaux font suite à la consultation qui s'est tenue au printemps dernier au cours de laquelle une majorité d'habitants s'est prononcée en faveur d'un réaménagement d'une part, et d'un scénario faisant passer la rue à sens unique d'autre part.

L'objectif est ainsi de rendre cette rue plus sûre, plus accessible et plus agréable notamment grâce à l'agrandissement des trottoirs, la protection des entrées charretières, la plantation d'arbres et d'arbustes, la mise en sens unique de la circulation générale, l'aménagement de contre-sens cyclables et à la création d'une zone 30.

Afin de permettre la réalisation des travaux, durant toute la période du chantier :

- la circulation générale sera restreinte,
- le stationnement sera interdit,
- la circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir opposé aux travaux,
- la circulation motorisée sera mise en sens unique au droit du secteur en travaux et la vitesse limitée à 30 km/h.

Au droit des zones de chantier, selon l'avancée des travaux, les garages ne seront pas accessibles aux véhicules entre 8h et 17h.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse vous livrer la voirie le plus rapidement possible.

Les services techniques municipaux sont à votre disposition pour tout problème ou question rencontrés au 01 49 15 41 77 / 40 39. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Alain Périès

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme,
à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments
Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg



Mathieu Monot

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale,
à la Qualité de l'espace public, aux Travaux
et à la Politique de la ville - Conseiller territorial